

Il y a une année, à l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton, j'ai entendu le sénateur Robert Kennedy s'exprimer ainsi aux diplômés:

Vous êtes d'une nation dont le premier ministre a mérité un prix Nobel pour avoir réussi à apporter la paix dans une région déchirée par la guerre; une nation dont les efforts à l'étranger constituent un vif témoignage des aspirations pacifiques de l'homme; un pays dont les habitants ont consacré leurs énergies et leur sagesse à édifier un monde propice à l'épanouissement de la liberté humaine et au règne de la paix. Vous devez maintenant œuvrer à l'édification d'un monde nouveau...

A mon sens, monsieur l'Orateur, c'est aussi une responsabilité de ce gouvernement. Je poursuis:

... un monde qui conviendra mieux à vos occupations. Et c'est pour vous un impératif.

Je voudrais, pour conclure, vous lire ce qu'un vieil ami et philosophe, Albert Camus—Français dangereux, rebelle, et révolutionnaire, qui a mérité le prix Nobel—a écrit il n'y a pas bien des années.

● (4.30 p.m.)

Peut-être n'y a-t-il pas moyen, dans notre monde actuel, d'empêcher les enfants de souffrir, mais nous pouvons du moins en réduire le nombre et si vous ne nous y aidez pas, qui nous aidera?

Monsieur l'Orateur, si nous restons sourds à cela, quoi donc pourra nous émouvoir? (*Applaudissements*).

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, le débat actuel est à mes yeux le plus solennel auquel j'aie jamais participé à la Chambre. Je me reporte à quelques semaines en arrière et, tandis que nous délibérons, la pensée des vautours avant-coureurs de la mort fondant sur le Biafra ne cesse de me hanter. Je m'empresse d'appuyer de tout cœur l'amendement du député de Fundy-Royal (M. Fairweather) de même que ses propos. C'est pour moi un honneur que de pouvoir appuyer sa motion d'amendement. C'est avec un sentiment de fierté que je m'associe à sa désapprobation des mesures maladroites et insuffisantes du gouvernement devant la plus dramatique des situations.

Je voudrais traiter du rapport du comité. Il renferme des recommandations que notre parti approuve. Je tiens à signaler notamment la huitième recommandation, exhortant le gouvernement canadien à poursuivre et à intensifier ses efforts par tous les moyens de négociations possibles, y compris le Commonwealth, l'Organisation de l'Unité Africaine et les gouvernements intéressés, en vue de persuader les partis en cause à accepter une nouvelle médiation.

[M. Fairweather.]

Je constate l'absence, actuellement, du premier ministre (M. Trudeau), mais le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est ici et j'ai une proposition à faire qu'il jugera, je crois, pratique. Je voudrais que le gouvernement saisisse toute l'utilité de mesures concrètes qu'on prendrait par l'entremise de la troisième Commission des Nations Unies ou, au besoin, sans son secours, en vue d'établir un conseil d'arbitrage international.

Une telle équipe pourrait se composer de personnes nommées par les chefs d'État de cinq pays, dont l'un pourrait fort bien être le Canada. Il faudrait proposer, je pense, quelque éminente autorité en droit constitutionnel comme le professeur Frank R. Scott, ancien doyen de la faculté de droit de McGill, ou le professeur Ivan Head, du personnel même du premier ministre, ou le professeur Ronald MacDonald, doyen de la faculté de droit de l'Université de Toronto, que l'on a déjà mentionné au cours de ce débat, le premier ministre lui-même n'étant probablement pas disponible. N'importe quel de ces hommes d'expérience en affaires mondiales et compétent en droit international pourrait être très utile aux parties intéressées. Leur intégrité et leur impartialité seraient à toute épreuve.

Il faudrait que d'autres pays soient représentés. Il devrait y avoir trois représentants des nations africaines: un, peut-être, de la Tanzanie ou de la Zambie, qui ont reconnu le régime biafrais, et deux nommés par l'Organisation de l'unité africaine. C'est dire que la majorité des membres de cette équipe de conciliation seraient, à juste titre, des Africains. Le gouvernement de Suède pourrait nommer le cinquième représentant, et l'on songe ici à des hommes réputés comme Gunnar Myrdal. Je ne propose pas que le comité ait des pouvoirs exécutoires, mais il pourrait demander aux gouvernements du Nigéria et du Biafra de collaborer avec lui dans toute la mesure du possible pour qu'il puisse examiner les différends profonds qui séparent les deux parties et leur suggérer des solutions.

Je sais bien que les efforts de M. Arnold Smith, Canadien qui est secrétaire général du Commonwealth, et de l'Organisation de l'unité africaine, sous la direction de l'empereur Haïlé Sélassié d'Éthiopie, n'ont pas réussi à les réconcilier. D'autre part, puisqu'il semble aujourd'hui que la guerre ne prendra pas fin de sitôt, il est possible que les deux parties soient disposées à accepter la conciliation. Sinon, ce serait trop horrible: cela voudrait dire laisser mourir de faim des millions de personnes, en grande partie des femmes et des enfants qui ne peuvent absolument rien à la tragédie qui les engouffre.